

## Pourquoi le SNPI-FSU dit non à un projet de grand corps de l'encadrement et pourquoi il revendique un corps unique de l'inspection?

Dans le cadre des réunions préalables aux discussions sur les carrières des personnels d'inspection, les représentants de l'administration du Ministère de l'Éducation nationale (MEN-DGRH) ont laissé transparaître leur intérêt pour la perspective d'un grand corps de l'encadrement regroupant les actuels corps d'inspection et de direction.

La DGRH entrevoit certainement des avantages à un tel regroupement qui a déjà été évoqué à plusieurs reprises depuis une vingtaine d'années. La volonté répétée de rationalisation et de simplification dans la gestion des corps de la Fonction publique trouverait là une application :

- un corps au lieu de trois (IEN, IA-IPR, PERDIR),
- une CAPN au lieu de trois,
- la réduction du nombre d'interlocuteurs, ...

D'autres conséquences seraient tirées des effectifs regroupés par cette fusion, notamment la possibilité de déconcentrer en académies une partie des actes de gestion avec consultation des CAPA correspondantes (mutations intra-académiques, ...).

L'argument d'une gestion plus « souple » des parcours professionnels (permettant de passer d'une fonction à l'autre par simple mutation) ne manquera pas d'être évoqué.

Sur ce projet envisageant de regrouper dans un même corps des personnels relevant de métiers distincts, le SNPI-FSU constate que, pour les personnels d'inspection concernés, ce projet présente essentiellement des inconvénients.

Outre la confusion des métiers et des fonctions, ce projet de fusion de corps interpelle sur plusieurs aspects relatifs aux identités professionnelles actuelles :

- spécialités ou polyvalence ?
- recrutement unique ou diversifié ?

- corps à plusieurs grades ou grade unique ?
- superposition des grilles indiciaires actuelles ou création d'une nouvelle grille indiciaire ?

On peut aussi constater que les effectifs respectifs des différents corps concernés par ce projet doteraient ceux d'inspection d'un poids relatif très faible dans toutes les instances du corps projeté (voir graphique).

L'(éventuelle) affirmation de la polyvalence des membres de ce grand corps des personnels d'encadrement ne permettrait-elle pas de relancer, sous une nouvelle forme, le projet d'évaluation des personnels par le seul chef d'établissement ?

Plus globalement, quelles améliorations cette fusion des corps d'encadrement apporterait-elle au système éducatif ?

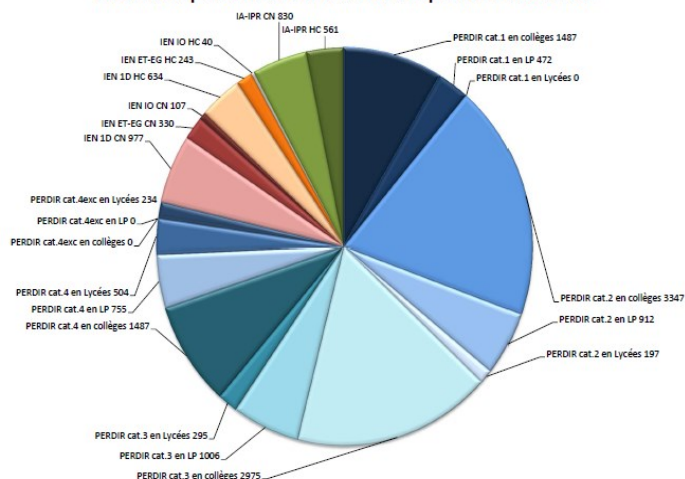
Les personnels de direction et ceux d'inspection pratiquent des métiers différents sur des postes distincts. Si ce projet vise à faciliter le passage d'une fonction à une autre, c'est déjà possible actuellement. S'il s'agit d'améliorer les grilles indiciaires, d'autres voies peuvent être empruntées. S'il s'agit de rationaliser la gestion des corps d'encadrement, ce ne peut être en confondant des compétences qui doivent rester spécifiques pour être pertinentes.

Depuis la publication du rapport Dasté en 1999 évoquant un « corps unique » d'inspection, le SNPI-FSU a affirmé la revendication d'un corps regroupant tous les inspecteurs, tout en maintenant un recrutement prenant en compte les spécificités des domaines d'intervention et effectué majoritairement au sein des corps-viviers correspondants.

En préalable aux discussions sur les carrières des corps d'inspection, le SNPI-FSU réaffirme sa vision d'une inspection compétente et exigeante, respectueuse des personnels et travaillant en étroite relation avec les autres personnels d'encadrement sans confusion des rôles et des missions.

*Patrick BET, bureau du SNPI-FSU*

Effectifs des personnels de direction et d'inspection en 2012-2013



### Une réponse rassurante...

Lors de l'ouverture des négociations sur les métiers, interrogé par Bernadette Groison sur la création d'un grand corps de l'encadrement, Vincent Peillon a assuré qu'il n'avait pas cette intention. Réponse logique pour celui qui avait abrogé le décret Chatel sur l'évaluation des enseignants et manifesté par cette décision sa volonté de ne pas confondre les missions l'inspection et de direction.

Nous n'en restons pas moins vigilants.